

Sommaire

I- Les prestations individuelles d'action sociale

I-1- Les bénéficiaires de prestations individuelles d'action sociale interministérielle (AIP, CESU, Chèque-vacances, AMD)

- A. Evolution du nombre de bénéficiaires
- B. Le profil des bénéficiaires
 - 1. La répartition des bénéficiaires par ministère d'appartenance
 - 2. Le détail pour chaque prestation
 - 3. Le profil des bénéficiaires en termes de RFR
 - 4. Répartition des bénéficiaires actifs / retraités

I-2- L'aide accordée aux agents et la gestion des prestations de l'ASI

- A. L'évolution du montant total des prestations individuelles d'action sociale
- B. Le montant moyen des aides accordées aux agents

I-3- Un taux de satisfaction des bénéficiaires élevé pour les trois prestations individuelles d'action sociale

- A. Les principaux indicateurs de satisfaction et d'utilisation en 2022
- B. Une procédure d'instruction jugée efficace par les bénéficiaires
- C. Une communication de qualité

I-4- La gestion des aides individuelles d'action sociale

- A. Des niveaux de frais de gestion différents selon les prestations
- B. Des taux de rejet variables selon les prestations

II- Les prestations collectives d'action sociale

II-1- Les bénéficiaires de prestations collectives d'action sociale interministérielle et la répartition des bénéficiaires par ministère d'appartenance

- A. La petite enfance
- B. Le logement temporaire
- C. La restauration
- D. L'action sociale des SRIAS

II-2 - Le bilan des prestations collectives d'action sociale

- A. La petite enfance
- B. Le logement pérenne et le logement temporaire
- C. La restauration
- D. L'action sociale locale

III- Quatre actions de communication qui ont marqué 2022

- A. La restructuration du site de l'action sociale interministérielle
- B. La refonte de la rubrique logement du site « fonction publique »
- C. Le nouveau site de l'ANCV pour le chèque-vacances
- D. RIA : création d'affiches pour informer les publics

IV- Les projets de l'action sociale interministérielle pour 2023